

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1841.

Prorogation de la loi du 28 décembre 1840, relative à l'orge.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

Par la loi du 31 juillet 1834, l'orge est frappé d'un droit de fr. 14 par 1,000 kilog., à l'entrée dans le royaume, et de 25 cent. à la sortie.

Par dérogation à cette loi générale sur les céréales, une loi transitoire du 26 décembre 1839, a statué que l'orge serait soumise, tant à l'entrée qu'à la sortie, à un droit de balance de 50 cent. par 1,000 kilog., jusqu'au 25 novembre 1840 inclusivement, avec la faculté laissée au gouvernement de faire cesser les effets de cette disposition, en tout ou en partie, avant cette époque, dans le cas où il le jugerait utile.

Une nouvelle loi temporaire du 28 décembre 1840, a prorogé celle du 26 décembre 1839 jusqu'au 30 novembre 1841. Ce terme étant sur le point d'expirer, le gouvernement vient aujourd'hui vous en proposer la prolongation jusqu'au 30 novembre 1842.

Les raisons qui, dans la dernière session, ont déterminé le gouvernement à vous présenter un pareil projet de loi, et celles qui vous ont engagés, Messieurs, à le voter, se reproduisent encore aujourd'hui.

La principale de ces raisons est que l'orge est, ainsi qu'on le sait, une véritable matière première, indispensable à l'alimentation de nos nombreuses brasseries et de nos distilleries; et, de plus, que la production indigène de cette céréale est au-dessous des besoins de ces deux industries, dignes à tous égards de la sollicitude de la législature et du gouvernement.

L'importance de cette considération, à l'égard de laquelle il serait oiseux d'entrer dans des développements étendus, a été justement appréciée lors du vote de la loi du 28 décembre 1840.

J'ajouterai que la récolte de 1841 de l'orge, quoique généralement satisfaisante, l'a été moins qu'en 1840.

Il est cependant à remarquer qu'en comparant le prix moyen de cette denrée sur le marché intérieur pendant l'année courante et jusqu'au mois

d'octobre dernier inclusivement, avec celui des mois correspondants de 1840 (*Voir le tableau ci-joint. sub litt. A*), l'on trouve une différence en moins dans le prix de l'année courante, mais cette différence est fort légère. Elle mérite peu qu'on en tienne compte, surtout en présence des grands besoins de nos brasseries et de nos distilleries.

Quoi qu'il en soit, il paraît être démontré :

1^o Que la production indigène de l'orge est loin de pouvoir suffire à l'alimentation des industries du pays qui ont un besoin urgent de cette denrée ;

2^o Qu'il importe grandement que deux industries aussi importantes puissent se pourvoir facilement et abondamment d'une matière première dont elles ne peuvent se passer ;

3^o Que de cette nécessité même, il résulte pour l'orge indigène, un placement avantageux et assuré, et que, du reste, il ne s'en importe de l'étranger que la quantité indispensable aux besoins du pays.

Ce sont là, Messieurs, les principales considérations qui ont décidé le gouvernement à proposer aux Chambres législatives, la prolongation du terme fixé par la loi du 28 décembre 1840.

Vous reconnaîtrez sans doute facilement, Messieurs, que ces considérations justifient suffisamment le projet de loi ci-joint.

Le ministre de l'intérieur,

NOTHOMB.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD, roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Notre ministre de l'intérieur présentera aux Chambres, en notre nom, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Les dispositions de la loi du 28 décembre 1840, relative à l'entrée et à la sortie de l'orge, resteront en vigueur jusqu'au 30 novembre 1842, à moins que le gouvernement ne juge utile d'en faire cesser, en tout ou en partie, les effets, avant cette époque.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le jour même de sa promulgation.

Mandons et ordonnons, etc.

Donné à Bruxelles, le 19 novembre 1841.

LÉOPOLD.

Par le roi :

Le ministre de l'intérieur,

NOTHOMB.

PRIX MOYENS DE L'ORGE

PENDANT LES ANNÉES 1831 A 1841.

ÉPOQUES.	ESCOURGEON.	LARDIER	ÉPOQUES.	ESCOURGEON.	LARDIER
1831. Janvier	10 62	10 50	1834. Janvier	8 65	8 57
Février	10 41	10 81	Février	8 63	8 51
Mars	10 50	10 43	Mars	8 56	8 64
Avril	10 20	11 03	Avril	8 46	8 48
Mai	10 26	11 39	Mai	8 24	8 34
Juin	10 52	11 33	Juin	8 36	8 43
Juillet	9 98	11 38	Juillet	8 11	8 37
Août	9 71	10 86	Août	8 24	8 15
Septembre . .	10 52	10 73	Septembre . .	8 43	8 67
Octobre	11 68	12 00	Octobre	8 30	8 93
Novembre . . .	11 62	12 25	Novembre . . .	8 59	8 90
Décembre . . .	11 85	12 00	Décembre . . .	8 57	8 23
PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	10 66	11 24	PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	8 45	8 61

1832. Janvier	12 17	12 42	1835. Janvier	8 51	8 91
Février	12 83	13 05	Février	8 08	8 89
Mars	13 50	13 52	Mars	8 28	9 51
Avril	14 76	14 34	Avril	8 53	8 94
Mai	14 03	14 54	Mai	8 54	9 20
Juin	14 06	14 63	Juin	9 20	9 93
Juillet	12 71	13 56	Juillet	8 95	9 27
Août	11 60	12 13	Août	8 52	9 51
Septembre . .	11 36	11 80	Septembre . .	8 45	8 83
Octobre	11 87	11 98	Octobre	8 31	9 08
Novembre . . .	11 72	12 23	Novembre . . .	8 47	9 10
Décembre . . .	11 28	12 09	Décembre . . .	9 »	8 83
PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	12 66	13 07	PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	8 57	9 17

1833. Janvier	11 13	11 87	1836. Janvier	8 79	8 76
Février	10 18	10 76	Février	8 81	8 63
Mars	9 77	10 38	Mars	8 75	8 82
Avril	9 83	10 43	Avril	9 46	9 31
Mai	10 00	10 27	Mai	10 05	8 76
Juin	9 88	10 10	Juin	10 32	10 29
Juillet	9 93	9 94	Juillet	9 56	9 81
Août	9 98	10 09	Août	9 36	9 21
Septembre . .	9 92	9 52	Septembre . .	9 20	8 70
Octobre	9 67	9 44	Octobre	9 03	10 33
Novembre . . .	9 45½	8 95½	Novembre . . .	9 67	9 56
Décembre . . .	9 43	8 80	Décembre . . .	9 68	9 69
PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	9 93	10 03	PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	9 39	9 34

ÉPOQUES.	ESCLOURGLOY.	L'ARDIVE.	ÉPOQUES.	ESCLOURGLOY.	L'ARDIVE.
1837. Janvier	9 87	9 63	1840. Janvier	12 88	12 02
Février	9 73	9 76	Février	12 99	13 07
Mars	10 78	9 68	Mars	13 60	12 93
Avril	9 83	9 78	Avril	14 23	14 15
Mai	10 83	9 66	Mai	14 32	14 18
Juin	9 76	10 14	Juin	13 93	14 29
Juillet	9 23	10 03	Juillet	13 36	14 23
Août	8 83	10 09	Août	11 96	13 14
Septembre	8 75	9 90	Septembre	11 65	11 60
Octobre	9 09	10 00	Octobre	11 77	11 82
Novembre	9 30	9 80	Novembre	11 37	11 64
Décembre	9 35	9 66	Décembre	11 24	11 39
PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	9 62	9 84	PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	12 78	12 87

1838. Janvier	9 30	9 99	1841. Janvier	11 23	11 43
Février	9 69	11 26	Février	11 24	11 06
Mars	9 69	10 30	Mars	11 07	10 85
Avril	9 99	10 70	Avril	10 77	10 63
Mai	11 03	11 45	Mai	11 44	10 19
Juin	11 57	11 96	Juin	10 39	10 18
Juillet	11 62	11 60	Juillet	10 54	10 90
Août	10 70	11 44	Août	10 58	11 51
Septembre	10 68	10 57	Septembre	10 32	10 73
Octobre	11 35	11 47	Octobre	10 59	10 93
Novembre	11 66	12 07	Novembre	»	»
Décembre	11 85	12 22	Décembre	»	»
PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	10 75	11 17	PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	»	»

1839. Janvier	11 71	11 92
Février	11 28	11 89
Mars	11 40	11 47
Avril	11 44	11 75
Mai	11 15	11 84
Juin	10 26	11 47
Juillet	10 60	11 66
Août	10 69	11 45
Septembre	11 31	11 81
Octobre	11 67	12 76
Novembre	12 83	13 16
Décembre	12 80	12 89
PRIX MOYEN DE L'ANNÉE.	11 43	12 01